Le consentement médical : à quel âge est-on assez vieux?

Consigne à l’élève

Au Québec, la loi prévoit que les adolescents de 14 ans peuvent prendre des décisions médicales sans le consentement de leurs parents. Devrions-nous faire passer l’âge du consentement médical de 14 à 16 ans?

* Informe-toi sur le sujet, puis réponds à la question en formulant des arguments basés sur des repères, c’est-à-dire des ressources de l’environnement social et culturel d’ordre moral, religieux, scientifique, littéraire ou artistique.
* Réfléchis à ce que tes partenaires de réflexion pourraient te répondre afin de formuler des arguments solides.
* Utilise les outils de communication mis à ta disposition (téléphone, réseaux sociaux, etc.), afin de réaliser ton débat avec un groupe (amis ou famille).
* Une fois le débat terminé, compare les points de vue en répondant aux questions suivantes :
	+ *Quels sont les points forts des principaux arguments entendus?*
	+ *Pourquoi s’agissait-il de bons arguments?*
	+ *Comment chacun aurait-il pu améliorer sa performance au débat?*

Matériel requis

* Sources variées d’information

|  |
| --- |
| Information aux parentsÀ propos de l’activitéObjectif de l’activité :Amener votre enfant à réfléchir sur la dépendance et l'autonomie en pratiquant le débat. Votre enfant s’exercera à :  * présenter les repères (culturels, économiques, moraux, religieux, littéraires, artistiques, scientifiques, etc.) sur lesquels reposent ses arguments;
* expliquer son point de vue;
* pratiquer le débat.

Vous pourriez : * déterminer des tours de parole;
* vous assurer que les échanges sont respectueux;
* soulever les contradictions dans les arguments.
 |